Le réseau de l'intelligence électrique

TAO

Informatisation de la transmission des ordres d'ajustement

Le 12 février 2015

SOMMAIRE

1 Modalités de mise en œuvre associées aux processus opérationnels

2 Questions reçues

3 Calendrier

4 Ateliers TAO-Code de dialogue

5 Autres points

1

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ASSOCIÉES AUX PROCESSUS OPÉRATIONNELS

Sommaire

- 2.1 Refus des ordres d'ajustement
- 2.2 Appel téléphonique de l'Acteur d'Ajustement à RTE
- 2.3 Signification opérationnelle des acquittements
  - 2.3.1 Acquittement technique
  - 2.3.2 Acquittement fonctionnel
  - 2.3.3 Perspectives
- 2.4 Avalanche d'ordres
  - 2.4.1 EDA constituées de groupes de production raccordé au RPT
  - 2.4.2 Autres EDA (soutirage et production RPD)
- 2.5 Traçabilité DMO (ou DP+gradient)
- 2.6 Déclaration d'une Contrainte Technique détectée en temps réel sur une EDA pendant le DMO
- 2.7 Convention « heure de début »
- 2.8 Maintien du téléphone pour passer certains Ordres d'Ajustement
- 2.9 Modes dégradés
  - 2.9.1 Perte du SI RTE
  - 2.9.2 Perte d'un lien télécom RTE-AA ou perte SI AA
  - 2.9.3 Perte par l'AA d'un site de dispatching
- 2.10 Rémanence des ordres sur TAO

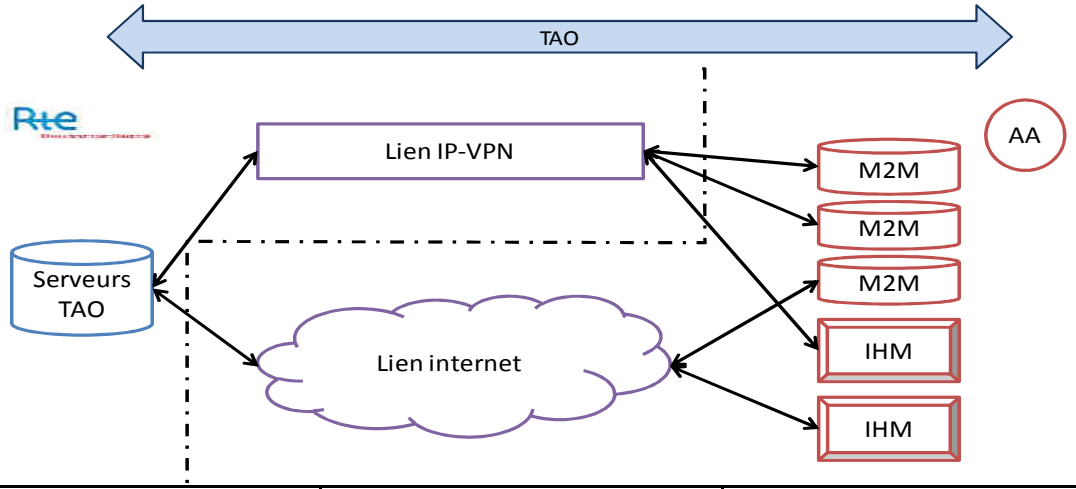
2

QUESTIONS REÇUES

Questions reçues

- Liens et solutions SI (rappel)
- Capacité RO/lien
- Annulation et modification d'ordre d'ajustement
- Tests plateforme : modalités et cadrage
- Ordre « retour au programme » / ordre utilisant des « codes implicites »

Liens et solutions SI



	Lien	*Solution technique SI*
*AA avec offres à **DMO > 30'***	Au choix de l'AA	Au choix de l'AA (M2M préconisé)
*AA avec offres à **DMO ≤ 30'***	Au choix de l'AA	M2M
*AA avec offres engagées au titre **RR/RC***	IP-VPN TAO (1 lien pris en charge par RTE par AA retenu)	M2M

Lien IPVPN TAO ⇔ lien à usage spécifique TAO (pas d'autres données échangées sur ce lien).

Lien IPVPN pour acteur non retenu à l'AO ⇔ dans l'éventualité où un acteur dispose déjà d'un accès à RTE via un lien dédié (autres flux échangés), possibilité de l'utiliser pour les échanges TAO

Capacité RO/ lien

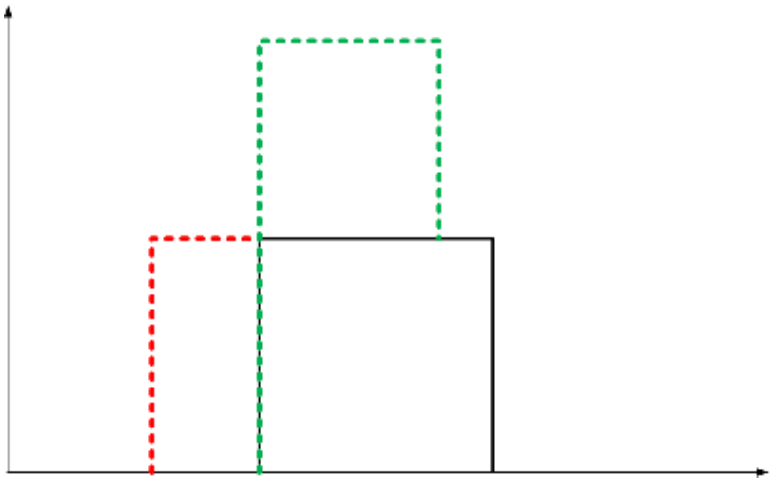
- Examen des débits vs « volume informatique » d'un ordre type ➔ Les 2 conditions suivantes doivent être respectées pour chaque lien IP VPN TAO

Nombre de RO maximum par lien	Nombre d'EDA maximum par lien
10	**180**

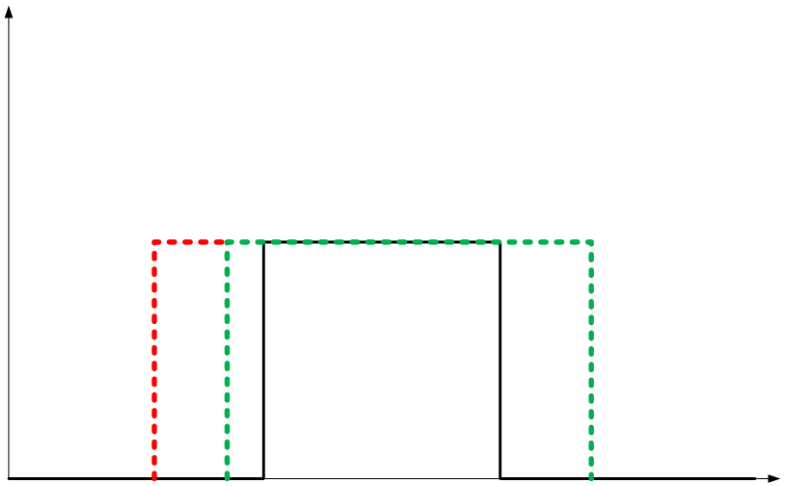
Annulation et modification des ordres

- Annulation ⇔ ordre « retour au programme »
- Modification ⇔ envoi d'un nouvel ordre par RTE (pas de suppression informatique de l'ordre existant)

Cas 1



Cas 2



Tests plateforme

- Démarrage : 24/02/15
- Proposition de mode opératoire à venir
- En synthèse (évolutions possibles) :
  - Plage horaire d'essai par RO : 1 à 2h
  - Contenu des ordres échangés : ordres « vides » et quelques ordres « réels »
  - Objectif de tester l'interfonctionnement, les essais approfondis étant prévus dans le cadre du //run
  - RTE va étudier la mise en place d'un scénario fixe mis à disposition de tous (par exemple une fois par semaine)

- Rappel : la plateforme restera ouverte au delà du mois d'avril

Caractérisation des ordres : convention

- « Retour au programme » : un triplet (P, Rp, Rs) associé dans l'ordre envoyé

→ Certains acteurs estiment qu'il existe un risque d'interprétation de ce point de fonctionnement

→ **Proposition :** fixer une combinaison pour éviter toute confusion, par exemple (**10 000, 10 000, 10 000**)

- Codes implicites (PMD, PCmax, PC0max, PCrpmax, Pinter, PC0min, Pcmin, MT) : un triplet (P, Rp, Rs) est associé dans l'ordre envoyé

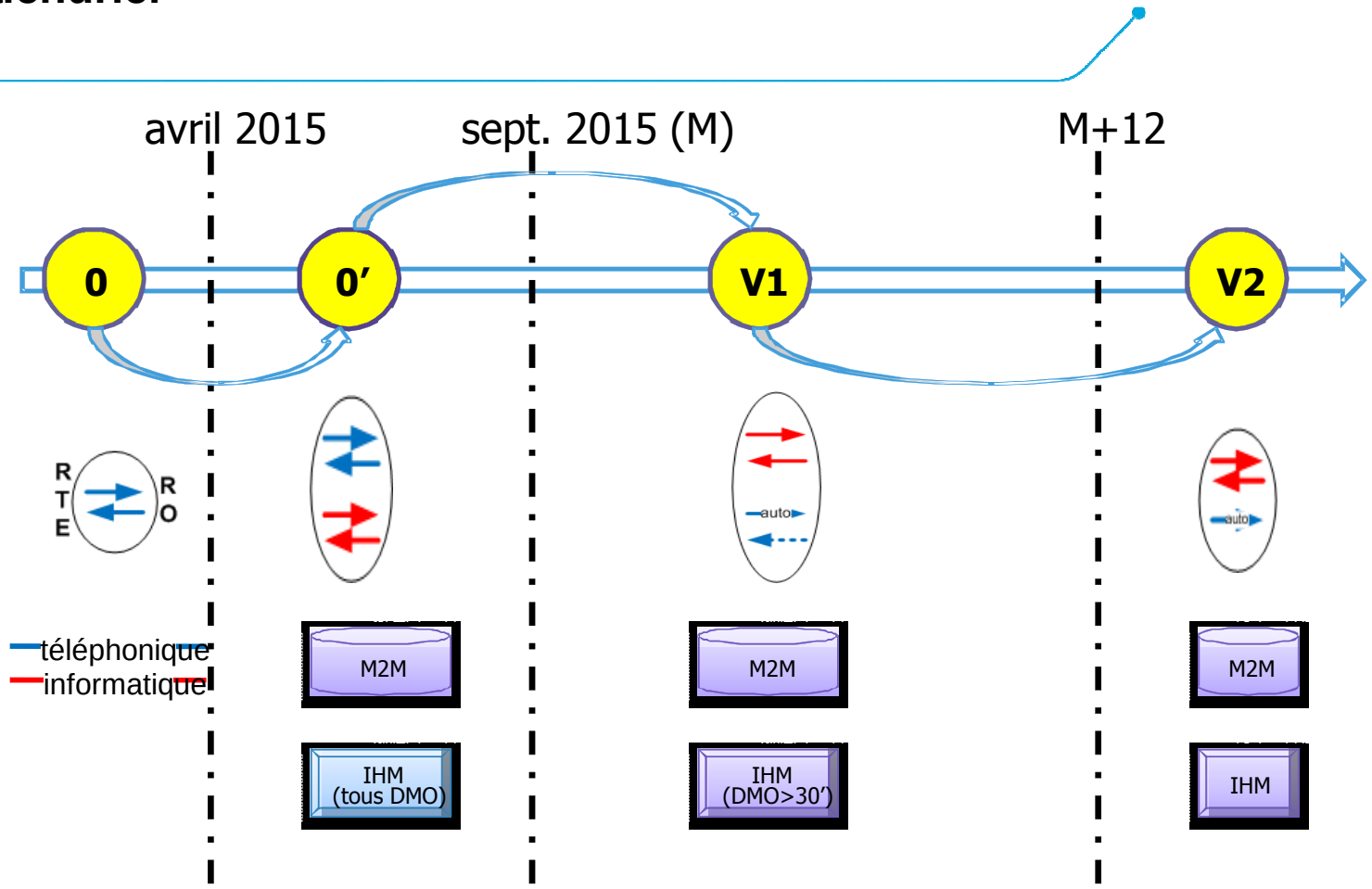
→ questions : compte tenu de chroniques des points de fonctionnement associés à ces codes (et non plus valeur constante), quelle valeur de triplet retenir (valeur départ, valeur cible, valeur transition…) ? Quid sur des ordres à « proximité » de changement de palier ? Faut il continuer à l'envoyer ? Faut il abandonner ces codes ?

→ **Proposition** : 3 variantes possibles : (code implicite, P, Rp, Rs) / (code implicite seul) / (P, Rp, Rs)

3

CALENDRIER

Calendrier



Principales dates (prospectif)

- **24/02 : plateforme test**
- **2ème semaine avril** (08/04) **: // run**
- **2ème semaine juin** (10/06) **: bilan et REX**

Rencontres plénières mensuelles de janvier à juin

~~15/01 14h + 12/02 14h +~~ 12/03 14h + 09/04 14h + 12/05 14h + 10/06 14h

4

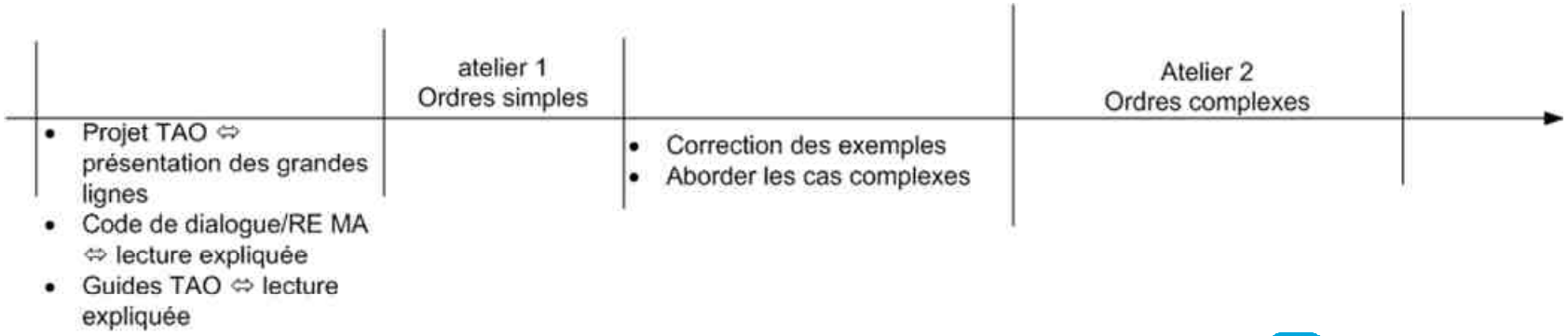
ATELIER TAO – CODE DE DIALOGUE

RENCONTRES OPERATEURS RTE / OPERATEURS AA

- Proposition : une démarche vers les opérationnels RTE/acteurs pour :
  - Accompagner le Code de Dialogue, document établi initialement avec les acteurs injecteurs, et sa transposition dans TAO
  - Mettre en situation ces opérationnels en petits groupes (4x10) pour traiter des ajustements simples puis complexes (du besoin à la réalisation en passant par la transmission)
  - Dans le cadre d'une préparation et d'un portage commun équipe projet RTE/équipe(s) projet acteur

- Dates : **27 & 28 mai 2015 – CNES – 10h00 à 15h00 – 2 x 40 participants**

- Modalités : alternance théorie/pratique en sous groupe



5

AUTRES POINTS

Autres points

- Enquête adressée par le Service Commercial de Saint Denis

→ REPONSE AU PLUS VITE SOUHAITEE

Questions libres